



LE MOT DU MAIRE

Les élus se trouvent contraints à des choix difficiles : renoncer à certaines missions, recourir à l'endettement et, pour certains, augmenter l'impôt.

La situation est d'autant plus délicate que les contraintes imposées par l'Etat se traduisent par des dépenses supplémentaires, à l'image de la réforme des rythmes scolaires, dispositif qui fait l'unanimité, professeurs, parents d'élèves et élus, pour constater que cela ne représente pas du tout un plus dans l'éducation de nos enfants, mais une fatigue supplémentaire : dommage !

Votre conseil municipal, à l'una-

nimité, a voté la baisse des taux d'imposition pour 2015 ; notre motivation était d'aider nos concitoyens dans une période où ceux-ci sont déjà confrontés à une hausse importante des prélèvements obligatoires.

Vu tous les atouts et les richesses que possède notre petit village, mais aussi l'attraction des zones d'activités communautaires, le dynamisme de la CCBVC a permis, depuis 6 ans, de créer trois nouvelles zones (Sublaines, Civray et Athée sur Cher) qui se remplissent rapidement ; ce qui est important, car ce sont des emplois supplémentaires pour notre territoire et nous

devons nous en réjouir.

L'équipe municipale, élue depuis un an, a déjà mis les mains à la pâte, les projets vont se réaliser comme prévus, vous le découvrirez dans les pages de ce journal. C'est dans cet esprit de travail et de résultat que je veux vivement remercier tous les acteurs, élus, employés et associations de notre commune, pour leur sérieux et leur implication dans une action qui n'est pas toujours facile. Le soleil est là ; alors profitons de ses rayons bienfaisants pour notre santé à tous et permettez-moi de vous souhaiter, à vous, chers amis, de très, très bonnes vacances.

Jocelyne Cochin

PERMANENCE SOCIALE

Nous avons été récemment informés de l'absence de l'actuelle assistante sociale de notre secteur pour une période de 6 mois. Dans l'attente de son remplacement, les permanences qu'elle assurait dans notre commune sont suspendues. En cas de besoin, il convient de s'adresser à :

→ La Maison Départementale de la Solidarité de Bléré - 2 place de la Libération - 37150 BLÉRE - Tél. 02 47 23 54 54. Ouvert le lundi de 14 h à 17 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

→ La maison Départementale de la Solidarité d'Amboise - 9 rue Grégoire de Tours - 37400 AMBOISE - Tél. 02 47 30 48 48. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

AVIS DE RECHERCHES

POUR LE DIMANCHE 2 AOÛT

Dans le cadre de la journée «Peindre en Val de Cher» organisée, le **dimanche 2 août**, par l'office de tourisme Chenonceaux - Bléré Val de Cher en partenariat avec les communes de Bléré et La Croix en Touraine, le Club des Vadrouilleurs du Val de Cher et la Bibliocholette, il est prévu, comme chaque année, **dans le parc Edouard André :**

- Une exposition de 9 h à 17 h :

Si vous êtes artiste, peintre, sculpteur, photographe, professionnel ou amateur. Si vous avez une folle envie de partager votre coup de cœur : un tableau, une sculpture, une photographie.

Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent à partir de 9 h, vous pouvez exposer plusieurs œuvres, mais chacune sur sa chaise. Une surveillance est assurée jusqu'à 17 h.

- **Un atelier de peinture de 14 h à 16 h** pour les jeunes, qui pourront concourir et gagner des prix comme les grands.

- Le kiosque sera ouvert à la musique, à la lecture, à la chanson :

Si vous êtes musicien, chanteur, lecteur, amateur ou professionnel, venez vous produire à partir de 14 h sous le kiosque, après inscription à la bibliothèque.

Renseignements complémentaires auprès de la Bibliothèque, dans le parc Edouard André.

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La commune est à la recherche **d'intervenants thématiques et/ou d'encadrants éducatifs**, afin de proposer, à la rentrée prochaine, aux enfants des écoles maternelle et élémentaire, **des nouvelles activités périscolaires (NAP)** induites par la réforme des rythmes scolaires.

Titulaires ou non du BAFA, si vous souhaitez participer à l'animation ou l'encadrement d'un groupe d'enfants, une ou deux heures par semaine, pendant un trimestre, ou plus, éventuellement, merci de prendre contact avec la secrétaire générale de la mairie au 02 47 23 64 64.



FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2015 COMMUNE EN FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 518 533,00 €**

Les dépenses

Charges à caractère général	331 280,00 €
Charges de personnel	686 800,00 €
Autres charges de gestion courante	159 843,00 €
Charges financières	22 200,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	50 000,00 €
Virement à la section investissement	267 410,00 €
TOTAL	1 518 533,00 €

Les recettes

Excédent reporté	147 123,00 €
Atténuation de charges	1 000,00 €
Produit des services	130 980,00 €
Impôts et taxes	770 700,00 €
Dotations et participations	398 600,00 €
Autres produits gestion courante	67 000 €
Produits exceptionnels	3 130,00 €
TOTAL	1 518 533,00 €

EN INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **1 283 388,00 €**

Les dépenses

Dépenses imprévues	24 014,00 €
Remboursement des emprunts	83 000,00 €
Acquisition terrains nus	30 000,00 €
Matériel roulant	72 060,00 €
Travaux église	12 746,00 €
Éclairage public	67 541,00 €
Extension restaurant scolaire	387 218,00 €
Réseaux	75 000,00 €
Autres immobilisations	267 574,00 €

Les restes à réaliser

Acquisition terrains nus	2 000,00 €
Bâtiments communaux	36 440,00 €
Rue de Chenonceaux	212 241,00 €
Réseaux	11 708,00 €
Divers	1 846,00 €
TOTAL	1 283 388,00 €

Les recettes

Excédent reporté	361 356,00 €
Virement de la section de fonctionnement	267 410,00 €
FCTVA	43 000,00 €
Affectation du résultat	500 000,00 €
Opérations patrimoniales	3 000,00 €
Produit des cessions	34 500,00 €
Taxe d'aménagement	20 000,00 €
Dotations/Subventions	54 122,00 €

Les restes à réaliser

	0,00 €
TOTAL	1 283 388,00 €

BUDGET 2015 ASSAINISSEMENT EN FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **226 910,00 €**

Les dépenses

Charges à caractère général	16 279,00 €
Station d'épuration	82 885,00 €
Personnel extérieur au service	42 000,00 €
Reversement Ag. Eau modernisation réseau	15 000,00 €
Dépenses imprévues	500,00 €
Virement à la section d'investissement	1 821,00 €
Amortissements	49 000,00 €
Intérêts des emprunts	18 325,00 €
Intérêts courus non échus	0,00 €
Créances irrécouvrables	500,00 €
Charges exceptionnelles	600,00 €
TOTAL	226 910,00 €

Les recettes

Excédent reporté	30 604,00 €
Autres taxes et redevances	20 000,00 €
Modernisation réseaux	15 000,00 €
Amortissements	11 000,00 €
Redevance assainissement	145 575,00 €
Redevance assainissement divers	4 731,00 €
TOTAL	226 910,00 €

EN INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à **266 133,00 €**

Les dépenses

Dépenses imprévues	2 595,00 €
Déficit reporté	0,00 €
Amortissements	11 000,00 €
Remboursement des emprunts	34 600,00 €
Acquisition de matériel	2 500,00 €
Travaux réseaux	84 821,00 €

Les restes à réaliser

Immobilisations travaux et réseaux	130 617,00 €
TOTAL	266 133,00 €

Les recettes

Excédent reporté	177 677,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
Amortissements	49 000,00 €
Affectation du résultat	0,00 €
FCTVA	16 000,00 €
Produit des emprunts	0,00 €
Subvention Conseil Général	0,00 €
Subvention Agence de l'eau	0,00 €

Les restes à réaliser

	0,00 €
TOTAL	266 133,00 €

Les budgets primitifs 2015, commune et assainissement, sont en équilibre comme les années précédentes.

Ils dégagent un autofinancement suffisant pour permettre les investissements prévus (notamment l'extension du restaurant scolaire). Cependant la baisse constante des subventions de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil Départemental, est une contrainte supplémentaire non négligeable dans la gestion des finances communales.

Toutefois, le Conseil municipal, conscient également des difficultés rencontrées par les habitants, a fait le choix cette année de diminuer les taux d'imposition de 0,10 points.

QUELQUES INFORMATIONS COMMUNALES... EN VRAC !

ZONE BLEUE

Une partie du parking de la place de la Libération a été redéfinie en zone bleue afin de faciliter l'accès aux commerces. Le marquage au sol sera prochainement effectué pour une mise en service début septembre. Ainsi, le stationnement sera autorisé, **sur ces emplacements délimités en bleu**, du lundi au samedi de **9 h 00 à 18 h 00, avec une durée d'1 h 30 maximum**. Deux disques de stationnement par foyer, à l'effigie de la commune, vous sont remis gratuitement avec ce journal d'informations municipales. En cas de besoin supplémentaire, s'adresser à la Mairie.

ÉTANG DES 3 MERLETTES

Compte tenu des opérations de curage à effectuer cette année, la pêche sera gratuite jusqu'à ce que la vidange de la retenue soit faite.

DU NOUVEAU SUR NOTRE MARCHÉ DU JEUDI MATIN

Si vous avez des couteaux, des ciseaux à affûter, ou encore des lames de tondeuses, taille-haies, des sécateurs et même des chaînes de tronçonneuses, n'hésitez pas. Depuis quelques semaines, un rémouleur des temps modernes est présent sur le marché, avec son atelier d'affûtage mobile «Gédémus» : le 2^{ème} jeudi du mois.

URBANISME

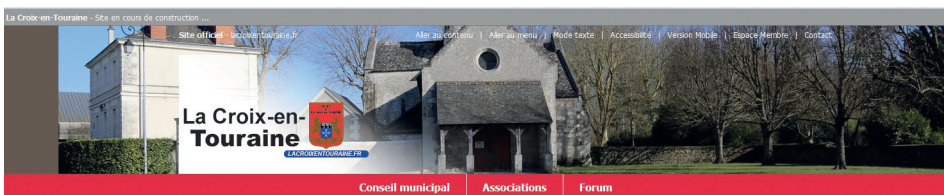
Notre commune est en plein développement et vous avez certainement pu constater que des lotissements, d'initiative privée, sont en cours de réalisation :

- le Clos des Vignes – 13 lots ;
- la Fontaine de l'Ormeau – 22 lots ;
- le Petit Bois – 8 lots ;
- la Pièce du Thé 2 – 12 lots, en locatif, pour la première phase.

De nombreux autres terrains privés sont également en vente. Pour tous renseignements relatifs aux terrains ou lotissements, il convient de s'adresser directement aux propriétaires et/ou lotisseurs. Entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mai, 20 permis de construire ont été délivrés sur notre commune.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune, tant attendu, est en cours de construction et sa mise en ligne officielle est prévue dans le courant du dernier trimestre. Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer l'adresse : **www.lacroixentouraine.fr**



Au cours du premier semestre de cette année, un courrier a été envoyé aux entreprises et commerces répertoriés sur la commune, les informant de la prochaine ouverture de ce site. Si vous êtes commerçant, artisan, profession libérale, que le siège social de votre activité est situé sur notre commune, et que vous n'avez pas reçu un courrier de la mairie à ce sujet, merci de vous manifester (si vous le souhaitez) auprès du secrétariat de la mairie pour vous faire connaître.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. Néanmoins, elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles.

Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, le CCAS de La Croix en Touraine a décidé de mettre en place le dispositif de la «bourse au permis de conduire». Par année, deux bourses pourront être attribuées à des jeunes de la commune, âgés de 18 à 25 ans, qui répondront à certains critères techniques et financiers définis par la commission technique créée, à cet effet, au sein du CCAS. En contrepartie, les bénéficiaires de cette bourse s'engageront à donner 50 h de leur temps pour le compte d'une association ou d'un service public.

Les dossiers de candidature sont à retirer à la mairie, sur rendez-vous avec la vice-présidente du CCAS.

ÉTAT CIVIL

	Naissances	Mariages	Décès
2014	21	8	21
2015 (du 1 ^{er} janvier au 5 juin)	9	2	4

COMMÉMORATIONS

Le 26 avril, s'est déroulée la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, l'occasion d'honorer la mémoire de tous les déportés sans distinction et de rendre hommage à leur sacrifice.

Le 8 mai, La Croix en Touraine fêtait, comme toutes les communes de France, le 70^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.

Après les discours et dépôts de gerbes, ces deux cérémonies qui se sont déroulées devant la stèle, près du Centre Lorin de La Croix, furent suivies d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.



QUELQUES INFORMATIONS COMMUNALES... EN VRAC !

RESTAURATION DE LA LOGE DE VIGNE - PARC ÉDOUARD ANDRÉ

La loge de vigne, située dans le Parc Édouard André, a fait l'objet d'une restauration complète par l'entreprise de réinsertion « Castel Renaudais Insertion ».

Cette loge, construite en pierres de tuffeau et moellons hourdés au mortier de terre et de chaux, a été restaurée de façon traditionnelle. La toiture, auparavant en tôle ondulée, est désormais en tuiles plates vieilles provenant de la tuilerie locale de Bridoré. Les menuiseries ont également été restaurées en planches de chêne à lames inégales et peintes selon les couleurs locales. Le coût total de ces travaux est de 17 795 € HT subventionnés en partie.

Cette restauration met en valeur le remarquable parc Édouard André dont l'histoire est retracée dans le flyer « Si La Croix-en-Touraine m'était conté... » joint à ce bulletin.



CANICULE

Pour anticiper et prévenir les risques liés à une période de forte chaleur, les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile et les personnes handicapées isolées peuvent se faire recenser auprès de la mairie. Si vous n'êtes pas encore inscrit, prenez contact avec nos services. Il est encore temps.

PROCHAINES FÊTES MUNICIPALES



Fête du feu d'artifice à l'Étang des 3 Merlettes, le samedi 11 juillet 2015. Restauration sur place à partir de 19 h. Stands. Bal. Venez nombreux.

Fête du Parc au parc Édouard André le dimanche 13 septembre 2015, toute la journée. Animations diverses. Expositions. Art et Artisanat. Jeux pour enfants. Restauration sur place le midi. Pensez à réserver vos repas. Venez passer un agréable moment en plein air.

TRAVAUX

• Autour des écoles

- Le restaurant scolaire va faire l'objet d'une rénovation et d'une extension. La mise aux normes de la cantine est devenue obligatoire et l'extension permettra une meilleure qualité d'accueil et de confort des enfants et du personnel.
- Le revêtement de la cour de l'école élémentaire va être refait.
- L'aménagement d'un chemin piéton entre la rue de Chenonceaux et les écoles sera réalisé dans le courant du 3ème trimestre ; ce projet permettra ainsi de sécuriser les enfants et autres piétons venant de la rue de Chenonceaux et se rendant aux écoles, place de la Libération et centre bourg. Cet aménagement nécessite des travaux de terrassement, de voirie et de maçonnerie.

• Sur la commune

- Une réfection du marquage au sol, sur l'ensemble de la commune, sera effectuée prochainement afin de renforcer la sécurité notamment au niveau des passages piétons, rue du Christ, etc.
- L'impasse des Longérons (entre la rue Nationale et le Centre Lorin de la Croix) va être dotée de l'éclairage public : 7 mâts vont ainsi être installés pour le confort et la sécurité de tous.
- Une extension de l'éclairage public sera également réalisée au lieu dit «Le Petit Villefrault».
- Un conteneur à verres enterré a été récemment installé au Centre Lorin de la Croix, à la sortie de la cuisine.
- La Piéta, statue située dans l'église et classée au titre des monuments historiques, va faire l'objet d'une restauration complète. Les travaux dureront environ 4 mois et ont reçu l'autorisation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ; le montant est de 9 572 € HT dont une partie est subventionnée.



LA JEUNESSE

RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, un comité de pilotage (comprenant Mme le Maire, l'adjoint aux Affaires Scolaires, trois conseillers municipaux - assistés de la secrétaire générale de la Mairie, le directeur de l'école élémentaire, la directrice de l'école maternelle, deux représentants des parents d'élèves par école, les représentants du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) a travaillé sur l'écriture d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) afin de répondre aux dispositions de la réforme et aux besoins des enfants, tout en prenant en compte l'environnement territorial.

Ce PEDT a été établi en tenant compte des avis résultant de l'enquête effectuée auprès des parents (via le questionnaire rédigé par les représentants des parents d'élèves) et des projets des deux écoles, dont les thèmes sont : «développer l'autonomie» et «favoriser le vivre ensemble». Il définit, entre autres, le schéma de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine, qui est résumé dans le tableau ci-dessous.

		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7h00	9h00	GARDERIE	2.00	GARDERIE	2.00	GARDERIE 7h00-9h00	2.00	GARDERIE	2.00	GARDERIE	2.00
		Classe	3.00	Classe	3.00	Classe	3.00	Classe	3.00	Classe	3.00
12h00	13h30	Pause déjeuner	1.50	Pause déjeuner	1.50	Garderie gratuite 12h00-12h30	0.50	Pause déjeuner	1.50	Pause déjeuner	1.50
13h30	13h45	NAP/Garderie	0.25	NAP/Garderie	0.25			NAP/Garderie	0.25	NAP/Garderie	0.25
13h45	16h00	Classe	2.25	Classe	2.25	ALSH CCBVC	6.00	Classe	2.25	Classe	2.25
16h00		NAP/Garderie 16h00-17h00	1.00	GARDERIE 16h00-18h30	2.50			NAP/Garderie 16h00-17h00	1.00	GARDERIE 16h00-18h30	2.50
	18h30	GARDERIE 17h00-18h30	1.50					GARDERIE 17h00-18h30	1.50		
			5.25		5.25		3.00		5.25		5.25

Lors de la mise en place des nouveaux horaires scolaires à la rentrée de septembre 2014, la pause méridienne était passée de 1 h 30 minutes à 1 h 45 minutes.

Ce ¼ h supplémentaire est fort apprécié par les différentes parties : enfants, parents, enseignants, personnel municipal intervenant à la cantine et aux écoles. Il correspond tout à fait à l'esprit de la réforme qui œuvre pour le confort de l'enfant (moins de précipitation au moment du repas, plus de temps de décompression entre les cours du matin et ceux de l'après-midi, véritable coupure). Il a donc été décidé de reconduire ce temps de pause méridienne pour la rentrée prochaine, ce qui équivaut, sur une semaine, à une heure de temps favorisant le bien-être de l'enfant.

Les deux autres heures réglementaires de TAP (Temps d'Activités Périscolaires - devenus maintenant des NAP : Nouvelles Activités Périscolaires) ont été positionnées de 16 h 00 à 17 h 00 les lundis et jeudis (le regroupement des deux heures sur un seul après-midi, proposé par la municipalité afin de faciliter la mise en place d'activités, n'a pas reçu l'aval de tous les participants du comité de pilotage).

La municipalité est actuellement à la recherche de personnes pouvant intervenir sur ces « deux fois une heure » hebdomadaires pour des activités compatibles avec les enfants et les locaux municipaux proches des écoles.

Dans le cas où la recherche d'intervenants s'avèrerait infructueuse, (du fait que toutes les communes sont confrontées à ce problème et que les horaires demandés sont très sollicités), c'est le système de garderie, aux mêmes conditions que celles mises en place lors de cette année scolaire 2014/2015, qui serait reconduit lors de la rentrée de septembre 2015, tout en gardant la possibilité d'évolution en cours d'année scolaire.

L'ALSH du mercredi après-midi est maintenu sur notre commune dans les mêmes conditions que celles de l'année scolaire qui vient de se terminer.

CLASSE ASTRONOMIE À L'ÉCOLE JOFFO DE LA CROIX-EN-TOURAINNE



Soucieux de proposer aux élèves de CM une approche la plus concrète possible des programmes de sciences de leur niveau, les enseignants Mme Blanchard et M. Carreau ont décidé de construire un projet avec un animateur confirmé, M. Bertrand Milteau (Association «Terre du Ciel»). La mise en évidence de la rotation terrestre et ses conséquences ; les phases de la lune ; l'origine du

soleil et des planètes de notre système solaire ; la vie et la mort d'une étoile ; l'origine des galaxies, toutes ces thématiques ont été explorées en classe pendant la semaine du 26 au 30 janvier 2015. Cette découverte a pris la forme de manipulations de maquettes, de construction de cartes du ciel, de cadrans solaires... Point fort de cette semaine très

dense, l'usage d'un planétarium «gonflable» installé dans une classe, qui a permis aux enfants de s'initier à l'observation du ciel nocturne, et de mémoriser quelques constellations.

Ce projet n'aurait pas été complet sans une veillée aux étoiles, organisée mi-mars en raison des conditions météorologiques. Ce moment d'observation réelle du ciel nocturne, à l'aide du matériel sophistiqué fourni par Bertrand, a captivé les élèves comme les parents présents.

En conclusion, une action riche et fructueuse, soutenue par une participation financière de l'A.I.P.E. et une importante subvention de la municipalité.



LA JEUNESSE

SPECTACLE MUSICAL DES ÉCOLES



Une nouvelle fois, les spectacles musicaux de fin d'année, qui sont l'aboutissement d'une année de travail, ont



été une réussite le vendredi 29 mai pour les élémentaires et le vendredi 5 juin pour les maternelles, avec la présence de Madame le Maire qui a beaucoup apprécié.

Les enseignants et Thibaud Préciaat, qui intervient en éveil musical, chaque semaine, dans nos écoles grâce à la convention entre la municipalité et l'école de musique de Bléré, ont offert un spectacle de qualité aux parents venus admirer leurs enfants.

Les petits artistes de maternelle ont mis en scène des chansons ayant pour thème commun la ferme. Quant aux plus grands (CP-CE1), ils ont raconté l'histoire de Lily qui n'avait pas peur des sorcières et enfin les CE2, CM1, CM2 ont certainement hâte d'être en vacances, car ils narraient l'histoire d'un groupe d'enfants qui partaient au centre aéré, et l'aventure d'une sortie.

LA CROIX ANIMÉE

LE REPAS DES ANCIENS



Au cours de l'après-midi, des fleurs furent offertes à toutes les dames, et plusieurs personnes furent honorées. Ainsi, les cinq doyennes présentes (Mmes Papin, Lepape, Voirin, Boudin et Kalvelage) reçurent une plante fleurie, de même que Mme Molleron (une plante) et Mrs Boudin et Larcher (un coffret de bouteilles) pour leur anniversaire tout proche. La piste de danse fut souvent investie par les nombreux danseurs et l'on eut même droit à quelques sympathiques histoires. Un bel après-midi très apprécié des participants, ravis de se retrouver autour d'une belle et bonne table.

175 personnes avaient répondu présentes à l'invitation du C.C.A.S. de La Croix en Touraine au repas annuel de l'Age d'Or. Les anciens de la commune (70 ans et plus) étaient invités pour un copieux déjeuner dansant, servi par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Pour rappel, tous les spectacles de cette 12^{ème} saison culturelle de la CCBVC sont répertoriés dans le petit livret, à votre disposition dans les mairies, bibliothèques, offices de tourisme, et téléchargeable sur le site internet de la CCBVC.



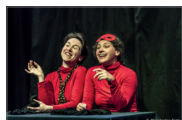
LE DON D'ADÈLE

«Catastrophe chez les Veyron-Lafitte. Ils ont invité les Gachassin à déjeuner et la bonne vient de rendre son tablier alors que le repas n'est pas prêt. Adèle débarque alors chez eux et sauve la situation. Rapidement, les maîtres des lieux et leurs enfants se rendent compte que cette nouvelle bonne a un don très particulier : elle devine l'avenir des gens qui l'entourent.

Ce don sème bien vite la discorde dans la maison.... Mais Edmée Veyron-Lafitte se rend compte qu'il peut aussi servir ses intérêts». Voici le résumé de la pièce interprétée les 21 et 22 mars par les acteurs de la Compagnie des Sans NoM, subventionnée par la commune de La Croix en Touraine, qui évoluaient dans un superbe décor. Bravo à tous, acteurs et bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, car sans eux, un tel spectacle ne pourrait exister.

LA CROIX ANIMÉE

L'AMOUR MÉDECIN



Dimanche 15 mars, La Compagnie « Aux deux Ailes », invitée par la Communauté de Communes Bléré Val de Cher à se produire dans les bibliothèques du canton, posait ses valises au Centre Lorin de La Croix. «Confrontée à un père qui lui refuse d'épouser Clitandre, Lucinde décide de feindre la maladie avec la complicité de Lisette, sa suivante. Sganarelle, le père, décide alors de faire venir des médecins, dont il constate bien vite l'incompétence. Lisette annonce alors qu'elle connaît un médecin révolutionnaire qui fait des miracles...».

Pour cette interprétation de l'Amour médecin, pas de tréteaux, mais une table, unique décor. Les deux comédiennes (Chantal Nicolas et Fanny Milcent) vont se transformer et se mouvoir dans tous les rôles, elles vont jouer les 14 personnages de la pièce. Pour cela, elles enfilent des sous-pulls (36) de couleurs différentes qui permettent aux spectateurs de se retrouver dans le dédale du texte de Molière. Elles nous entraînent dans cette comédie, courte, drôle et vive. Un beau spectacle très apprécié des spectateurs présents qui purent, de plus, profiter de superbes intermèdes musicaux interprétés avec brio par trois jeunes musiciennes à la harpe et à la flûte : Justine Dalmasso, Catherine Camper et Irène Leperf. En effet, comme à l'époque de «Molière sur la route», la Compagnie souhaite un groupe local pour animer chaque «entr'acte».

UNE INOUBLIABLE SOIRÉE AVEC LE «CÔTE OUEST BIG BAND»

Vendredi 15 mai, grâce à la Communauté de Communes Bléré Val de Cher, dans le cadre de sa saison culturelle, la Croix en Touraine accueillait un très beau spectacle de qualité « Happy Birthday Mr Sinatra ». Un exceptionnel Big Band d'une vingtaine de musiciens, sous la baguette de Jean Philippe Vidal, a accompagné pendant près de deux heures le chanteur américain Jim Altamore, venu en Touraine, interpréter avec brio les chansons de Franck Sinatra, le célèbre crooner qui aurait fêté cette année ses cent ans. Et quand la chanteuse Véronika Rodriguez venait ajouter sa superbe voix à cet ensemble, c'était la cerise sur le gâteau... Le public était véritablement conquis et il n'est sûrement pas prêt d'oublier ce grand spectacle qui nous fut offert ce soir-là.



Sans oublier les autres manifestations qui se sont déroulées depuis le début de cette année sur notre commune, à l'initiative d'associations locales ou de l'école de musique Christian Pommard : concerts pour cette dernière, et pour les autres : brocantes, lotos, carnaval des enfants, bouquante enfants, randonnées suivies ou non du repas (pot-au-feu du comité des fêtes par exemple), soirée moules-frites, balade contée, lectures, dédicaces, expositions à la bibliothèque, tournois sportifs (football, tir à l'arc), etc... Et pour le reste de cette année, un tableau récapitulatif vous est proposé dans ce journal.

FIGURES D'AILLEURS

Dimanche 7 juin, dans le Parc Edouard André, à l'initiative de la Bibliothèque,



c'est la Compagnie du Petit Bois qui nous invitait à un spectacle voyage dans le temps et les cultures avec ses «Figures d'ailleurs».

La Montreuse de marionnettes conte l'étrange légende de la naissance des marionnettes en Afrique et embarque les spectateurs dans un tour du monde inattendu. De la marionnette africaine Kiebe- Kiebe au Guignol lyonnais, en passant par Hanuman, le dieu-singe indonésien, par le Congo avec la marionnette habitée, faite de bois, de plumes et de tissu coloré, par le Berry avec George Sand, par la Chine ancienne et son théâtre d'ombres, par le Bénin aussi, sans oublier Ernest l'écureuil, fabriqué avec du matériel de récupération, la marionnettiste a entraîné le public vers des ailleurs insoupçonnés et les spectateurs ont découvert de manière originale toutes sortes de marionnettes, toutes plus belles les unes que les autres, s'évadant pour un moment d'un magnifique carrousel ; ils ont pu aussi se familiariser avec les diverses manipulations : à brides, à fils, à gaine, à tringles.

INFORMATIONS UTILES

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite

l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, CAP, BEP, Baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).



À VOS AGENDAS...

RECAPITULATIF DES ANIMATIONS PROGRAMMÉES DANS NOTRE COMMUNE et COMMUNIQUÉES (à la date de publication de ce journal)
(sous réserve de modifications)

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Samedi 11 juillet	Fête du feu d'artifice (repas + feu + bal)	Municipalité et associations	Etang des 3 Merlettes
Samedi 18 juillet	Rencontre avec Martine Le Coz, écrivaine amboisienne autour de son livre « Mithilâ, l'honneur des femmes »	Bibliothèque	Bibliothèque située dans le Parc Edouard André
Du 18 juillet au 5 août	Exposition d'œuvres de peinture Mithilâ ou Madhubani, état du Bihar en Inde	Bibliothèque	Bibliothèque
Dimanche 2 août	Journée des Peintres, « un tableau, une chaise » et atelier peinture enfants	Office de Tourisme de Bléré, Municipalités de La Croix en Touraine et Bléré et Bibliothèque	Parc Edouard André et rues de Bléré
Dimanche 13 septembre	Fête du Parc (repas + animations)	Municipalité et Associations	Parc Edouard André
Samedi 10 et dimanche 11 octobre	Bourse aux jouets et puériculture	Compagnie des Sans NoM	Centre Lorin de La Croix
Mardi 13 octobre	Guinguette	Club Détente et Loisirs	Centre Lorin de La Croix
Samedi 17 octobre	Randonnée et choucroute	Comité des Fêtes de La Croix	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 25 octobre	Bouquante pour tous	Bibliothèque	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 8 novembre	Bourse aux jouets	Sporting-club de la Croix (Football)	Centre Lorin de La Croix
Mardi 15 novembre	Guinguette	Club Détente et Loisirs	Centre Lorin de La Croix
Samedi 21 novembre	Concert « Voice for Gosel »	Municipalité de La Croix en Touraine	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 22 novembre	Salon du Livre	Les Plumes Tourangelles et Bibliothèque	Centre Lorin de La Croix
Samedi 28 et dimanche 29 novembre	Tir en Salle	Les Archers de La Croix en Touraine	Gymnase des Aigremonts à Bléré
Samedi 05 décembre	Sainte-Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers	Centre Lorin de La Croix
Samedi 12 décembre	Loto de Noël	Comité des Fêtes de La Croix	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 20 décembre	Noël des Anciens de Bléré & La Croix en Touraine	CCAS de Bléré & de La Croix et La Croix Rouge	Centre socioculturel de Bléré
Jeudi 31 décembre	Réveillon du Nouvel An	Association Nico Fêtes (06 70 02 16 23)	Centre Lorin de La Croix

INFORMATIONS UTILES

UN RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR LE RESPECT ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Bricoler chez soi : Pour les travaux de bricolage ou de jardinage, des plages horaires sont règlementées pour ne pas causer de nuisance sonore auprès du voisinage : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h (arrêté préfectoral du 29 avril 2013).

Plantations le long de voies publiques : Pour la sécurité

des piétons, chacun doit procéder à l'entretien et à l'élagage de ses arbres à l'aplomb de la voie publique. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Brûlage des déchets : Quelques chiffres clés : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture

essence (source Lig'air). En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne, elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

Source : ADEME
En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers est brûlé à l'air libre. Cette activité est pourtant interdite

depuis plusieurs années **par le règlement sanitaire départemental**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, elle est toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement. Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage (compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchetterie).

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Vendredis 17 juillet, 25 septembre, 23 octobre, 18 décembre, à 20 h 30 (sous réserve de modifications).

CALENDRIER SCOLAIRE 2015/2016

Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre 2015 pour les élèves (lundi 31 août pour les enseignants)
Vacances de la Toussaint : du samedi 17 octobre au lundi 02 novembre 2015
Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2015 au lundi 04 janvier 2016
Vacances d'hiver : Zone A : du samedi 13 février au lundi 29 février 2016. Zone B : du samedi 6 février au lundi 22 février 2016. Zone C : du samedi 20 février au lundi 07 mars 2016
Vacances de printemps : Zone A : du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2016. Zone B : du samedi 2 avril au lundi 18 avril 2016. Zone C : du samedi 16 avril au lundi 02 mai 2016
Pont de l'Ascension (jeudi 5 mai 2016) : pas de classe les vendredi 6 et samedi 7 mai 2016.
Début des vacances d'été : mercredi 6 juillet 2016.

Directeur de la publication : le maire

Rédaction : commission information

Mairie de la Croix-de-Touraine
Tél. 02 47 23 64 64
mairie.la.croix-en-touraine@wanadoo.fr

Gratuit - Juin 2015
Dépôt légal et ISSN n°1244-6017

Imprimerie RL - 37600 Loches
Tél. 02 47 91 30 60